



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E109084

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/03/2023

25 000

Raison sociale : PROGAZ

Sigle : PROGAZ

3 ALL DU MOULIN JOLY

92700 COLOMBES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE

Siret : 493 630 115 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2113557-1-24

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 420910750001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 420910750001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Téléphone : 01 42 42 28 34

Portable : 06 11 10 27 74

Fax : 01 47 82 90 93

Site Internet : www.progaz-plombier-92.fr/

E-mail : progaz.plombier@hotmail.fr

Responsabilité légale :

BOUCENNA BARHANI GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.